

Annette Foucart, évoque ensuite le bilan des dernières manifestations :

- Le salon de la puériculture et du jouet a réuni 22 participants. La recette s'élève à 163€ (123€ pour les inscriptions et 60€ pour la buvette)
- Le marché de Noël a quant à lui accueilli 28 exposants, aussi variés les uns que les autres, et a rencontré un vif succès tant au niveau des participants que des visiteurs. La recette s'élève à 880€ (720€ pour les inscriptions, 30€ pour la buvette et 130€ pour la loterie)

Le bilan de ses 2 manifestations est plus que positif et encourageant pour les suivants !

Il convient cependant de déduire, pour cette année, la fabrication des 6 banderoles (2x3) et la SACEM.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

1. AG et AGE du 3 Février 2020 :

Une réunion est prévue en Janvier pour finaliser les statuts qui seront proposés Pour adoption en A.G.E.

Daniel BACHELET conteste la définition des membres de droits, membres actifs et membres honoraires dans l'article 5 de ces statuts. Il relit la définition qu'il considère exacte et extraite des textes en vigueur.

Annette FOUCART tente de préciser qu'elle a travaillé sur la base des statuts existants et qu'elle les a complétés et corrigés afin qu'ils soient suffisamment détaillés, complets et adaptés au fonctionnement actuel de notre comité des fêtes.

Elle a souhaité redéfinir les obligations de ces membres afin d'établir entre autres, les listes précises pour les dossiers d'assurance, propos reformulés et confortés par Franck GUEROULT, face aux différentes interventions de Daniel BACHELET.

Une vérification sera faite afin de déterminer les obligations des différents membres.

Une réunion de travail est envisagée entre les membres du bureau afin de déterminer les couvertures d'assurance et la sécurité sur l'ensemble des manifestations. Un point sera également fait sur la SACEM.

2. VIDE DRESSING du 9 Février 2020 :

Ce premier vide-dressing est uniquement destiné aux vêtements et accessoires féminins.

En réponse à Franck GUEROULT qui s'interroge sur le choix uniquement féminin de ce vide-dressing, Florence GODU précise que pour cette première édition et compte tenu du peu d'espace dans la salle des fêtes, ce choix permettra de

limiter la quantité de vêtements par exposant et par conséquent d'accueillir un maximum d'exposants (sur la base d'une table de 1,60m + d'un maximum de 2 portants de 1m chacun).

Cela n'exclue pas pour une prochaine édition d'accueillir des vêtements masculins. Une signalétique va être mise en place (banderoles + affiches + flyers) précisant les conditions d'inscription. Les portants seront fournis par l'exposant et la table sera fournie par le comité des fêtes, le tout pour une inscription de 10€ par emplacement.

3. SOIREE ANTILLAISE du 4 Avril 2020 v/s Animation Départementale « JARDIN EN EVEIL » des 4 & 5 Avril 2020

Annette FOUCART, Frank COLLIAUX et des membres de l'équipe municipale ont participé à une réunion de travail en présence de Marie-Laure SUCRE et des membres du Département qui organise une manifestation dont le thème est « Jardins en éveil, le goût des plantes ». Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du festival « Normandie Impressionniste 2020 » qui commencera le 3 avril, période de floraison des 350.000 bulbes plantés à l'automne. La ligne directrice du festival étant « la couleur au jour le jour ». L'objectif du Département est de choisir le site de l'Abbaye Saint-Georges pour inaugurer le lancement de ce festival. Cette fête populaire accueillera sur le week-end 70 exposants (pépiniéristes, acteurs du développement durable, producteurs locaux, etc..... autour du thème « de la terre à l'assiette ». Entre 4000 et 5000 visiteurs sont attendus.

Le Département propose d'associer le Comité des Fêtes à cette manifestation. Il reste maintenant à trouver une idée pour s'y intégrer au mieux autrement qu'en tenant une buvette. En effet, Annette FOUCART et les membres du comité des fêtes ne souhaitent pas associée le CdF à l'image restrictive d'une buvette.

Différentes idées sont lancées :

- Organisation d'un repas avec des soupes et/ou des tartes salées
- Proposition de jus de fruits frais et/ou légumes
- Présentation des activités 2020 du Comité des Fêtes avec recrutement éventuel de bénévoles
- Jeux d'eau et de lumière
- Présentation des talents artistiques du village
- Exposition autour du maraîchage et des vergers

Toutes autres propositions sont les bienvenues !

En tout état de cause, au vu de l'expérience négative de gérer 2 manifestations en même temps, la soirée antillaise est reportée au 24 Octobre 2020.

Annette FOUCART se charge de réserver la salle et précise qu'elle ne sera pas disponible ce week-end des 4 et 5 avril puisque compte-tenu du nombre de visiteurs attendus, elle sera embauchée en extra à la Belle de Mai.

4. SALON DE PEINTURE et SCULPTURE du 21 au 24 Mai 2020 :

Michèle PAVIOT nous informe que tout est en ordre et que la préparation du salon s'organise et ajoute que Daniel HALOTEL doit mettre en vente les spots inutilisés sur le « BonCoin »

René CABRELLI, Trésorier, donne son feu vert pour investir 500€ pour des nouveaux spots plus écologiques.

5. MARCHES DU MARDI / MARDIS DE JUIN :

Avec 5 mardis prévus ce mois de juin 2020, la manifestation envisage un super challenge.

Un débat est lancé pour trouver une formule qui permettrait de signaler avec diplomatie à ceux qui apportent leur pique-nique de consommer également un peu auprès des producteurs où du moins qu'ils ne monopolisent pas toutes les tables et laissent de la place aux consommateurs présents.

Babeth CORDIER commence sa recherche des orchestres pour l'animation de cette manifestation.

6. FETE DU VILLAGE des 6 & 7 Juin 2020 :

On reste sur les mêmes bases que l'an dernier (poney + manège + foire à tout + repas dansant)

Pour l'expo de motos, Babeth CORDIER évoque le succès remporté l'an dernier pour une première. Patrick DESMOULINS de Quevillon souhaite organiser un grand rassemblement à Quevillon sur ce même week-end et a proposé à Annette FOUCART que le Comité des fêtes se joigne à lui pour cette manifestation.

Annette FOUCART propose également de prévoir éventuellement des animations en lien avec Marie-Laure SUCRE et les jardins de l'Abbaye et de commencer les recherches concernant l'animation musicale en privilégiant plutôt un orchestre à un DJ.

7. ATELIERS D'ARTISTES :

ANNETTE FOUCART précise que lorsqu'elle a revérifié auprès du secrétariat de Mairie la réservation des salles pour les manifestations 2020, elle a constaté que la salle des fêtes était occupée par des soirées privées les 2 derniers week-end de septembre → ce qui pose problème pour les ateliers d'artiste.

QUESTION : les associations sont-elles prioritaires ?

Fait à Saint-Martin de Boscherville le 10 Décembre 2019

Annette FOU CART
Présidente,

Florence GODU
Secrétaire,